

Angola

Faits marquants

- L'UNHCR a aidé 47 000 réfugiés angolais à regagner leur pays.
- l'Organisation a aidé le Gouvernement angolais à lancer l'Initiative pour la réintégration durable, ciblant les insuffisances au niveau des services, des transports et des perspectives économiques.
- Le nombre d'enfants rapatriés scolarisés dans le primaire a augmenté de 16 pour cent.
- Tous les réfugiés qui avaient des besoins particuliers ont reçu une assistance dans les centres d'accueil et 50 pour cent d'entre eux ont bénéficié d'une formation professionnelle.
- L'UNHCR a ouvert son premier centre d'assistance juridique pour les réfugiés et les demandeurs d'asile à Luanda.



Environnement opérationnel

La situation humanitaire en Angola est restée relativement stable mais des problèmes économiques et sociaux considérables persistaient, notamment dans les régions frontalières isolées qui accueillent la plupart des rapatriés. En dépit d'une croissance annuelle du PIB d'environ dix pour cent, alimentée par les ressources naturelles, les deux tiers environ de la population angolaise demeuraient en deçà du seuil de pauvreté. Les services élémentaires tels que la distribution d'eau potable, l'enseignement primaire et la santé restaient extrêmement limités, et les taux de mortalité infantile figuraient encore parmi les plus élevés au monde.

Au cours de l'année 2006, qui devait voir s'achever l'opération de rapatriement des réfugiés angolais, 47 000 personnes ont regagné le pays. Depuis 2002,

quelque 400 000 Angolais ont été rapatriés. Par ailleurs, pour la première fois, l'UNHCR a aidé des milliers d'Angolais qui s'étaient spontanément installés en République démocratique du Congo (RDC) à rentrer. L'opération a bénéficié du soutien financier du Gouvernement angolais. Des problèmes logistiques ayant empêché l'achèvement de ce programme en 2006, il a été décidé de le prolonger en 2007.

Les demandeurs d'asile ont continué à rallier l'Angola, en un flot limité mais régulier. Dans le même temps, le nombre de demandes d'asile en attente a presque doublé, pour atteindre 1 600 en 2006, alors que seulement 320 décisions ont été rendues cette même année. Le Gouvernement a exprimé une inquiétude grandissante à l'égard des flux mixtes de réfugiés et de migrants économiques, et a annoncé la tenue en 2007 d'une conférence nationale sur l'asile et les flux migratoires mixtes.

Réalisations et impact

Objectifs principaux

Les principaux objectifs en Angola étaient les suivants : achever l'opération de rapatriement, appuyer la mise en œuvre d'une initiative de réintégration globale dans les principales régions de destination des rapatriés et consolider l'intégration sur place des réfugiés originaires de la RDC.

Protection et solutions

Dans le cadre de l'Initiative pour la réintégration durable, lancée officiellement par le Gouvernement en mars 2006, l'UNHCR a aidé les autorités provinciales à concevoir et à mettre en œuvre des plans d'action pour remédier à divers problèmes entravant la réintégration. Ces obstacles étaient, entre autres, un accès insuffisant aux services d'éducation, de santé et de distribution d'eau, le mauvais état des ponts et des routes ainsi que le manque d'activités économiques dans les principales zones de retour. Les principales réalisations en 2006 ont été l'aménagement de 27 nouveaux points d'eau potable, une augmentation de 16 pour cent du nombre d'enfants rapatriés scolarisés dans le primaire et la délivrance de cartes nationales d'identité à 3 000 d'entre eux.

Le Gouvernement et l'UNHCR ont pris les premières mesures pour mettre en place un système national d'enregistrement des réfugiés et demandeurs d'asile et de délivrance de documents. Fondé sur le logiciel d'enregistrement proGres, ce système contribuera à diminuer les risques liés à la protection induits par l'absence de documents d'identité adéquats. Par ailleurs, le Gouvernement ayant accepté d'envisager l'intégration sur place des réfugiés de longue date originaire de la RDC, l'enregistrement constitue une première étape essentielle en direction de cette solution. Le système d'enregistrement et de délivrance de documents d'identité devrait être opérationnel en 2007.

L'UNHCR a entrepris de créer un réseau de centres d'assistance juridique pour les réfugiés et les demandeurs d'asile. Le premier centre a été ouvert à Luanda au premier trimestre 2006 et a prodigué une aide portant notamment sur les procédures d'asile, la mise en détention et l'enregistrement des naissances ; il a également dispensé une orientation sur les droits des réfugiés à l'éducation, aux soins de santé et à l'emploi. Le centre a joué un rôle utile dans de nombreux cas de mise en détention et de refoulement. D'autres centres ouvriront leurs portes dans diverses localités angolaises en 2007.

Activités et assistance

Abris et infrastructures : tous les centres d'accueil ont été réhabilités en 2006. Des routes, pistes d'atterrissage et ponts importants ont été entretenus pour assurer la poursuite ininterrompue des activités de rapatriement. Des améliorations ont été apportées aux logements des réfugiés dans la zone d'installation de Sungi.

Activités génératrices de revenus : l'UNHCR et l'OIT ont finalisé diverses composantes d'une initiative conjointe de développement économique dans la province de Moxico pour 2007. Dans le cadre d'un programme de microcrédit remanié, 85 pour cent des réfugiés présentant des besoins particuliers ont désormais accès à des prêts et à des formations professionnelles.

Appui opérationnel (aux partenaires) : l'UNHCR a pris en charge les coûts opérationnels élémentaires de ses partenaires pour leur permettre de fournir des services adéquats aux réfugiés.

Assainissement : des latrines ont été réhabilitées dans tous les centres d'accueil. De plus, environ 1 700 latrines à fosse et 820 fosses à ordures ont été aménagées dans certaines communautés, accueillant des rapatriés. Des séances de sensibilisation à l'hygiène ont été organisées dans 15 communautés.

Assistance juridique : des documents d'identité ont été délivrés à quelque 3 000 enfants rapatriés, ce qui a

Personnes relevant de la compétence de l'UNHCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par l'UNHCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	RDC	12 600	700	55	61
Demandeurs d'asile	RDC	600	-	-	-
	Côte d'Ivoire	500	-	-	-
	Pays divers	300	-	-	-
	République du Congo	200	-	-	-
Réfugiés rapatriés	de RDC	24 400	24 400	-	-
	de Zambie	21 900	21 900	-	-
	de la République du Congo	500	500	-	-
Total		61 000	47 500		

amélioré leur accès à l'éducation et à d'autres services. Plus de 80 pour cent des rapatriés ont été sensibilisés au danger des mines antipersonnel, ainsi qu'aux droits de l'homme. L'UNHCR a également formé des fonctionnaires et des membres de l'armée angolaise aux droits des réfugiés, ce qui a induit une diminution considérable des cas de harcèlement de réfugiés et de rapatriés.

Besoins domestiques : les rapatriés ont reçu des articles non alimentaires essentiels et des outils et matériaux de construction. Des articles non alimentaires ont également été distribués au cas par cas aux réfugiés présentant des besoins spéciaux.

Eau : au total, 27 points d'eau ont été construits ou réhabilités, offrant de nouvelles sources d'eau potable aux communautés de rapatriés. Environ 20 comités ont été formés pour assurer l'entretien des points d'eau dans ces communautés.

Éducation : quelque 6 300 enfants rapatriés ont suivi des cours de portugais destinés à faciliter leur intégration dans le système éducatif angolais. Trois écoles ont été réhabilitées et huit autres, en cours de construction, devraient être achevées en 2007. Environ 19 000 enfants ont reçu des nécessaires scolaires, et 70 nouveaux professeurs ont été formés et intégrés à l'éducation nationale. L'UNHCR et les autorités locales ont signé un mémorandum d'accord visant à permettre la scolarisation de tous les enfants rapatriés dès leur retour. Les résultats de ces initiatives étaient déjà visibles à la fin de l'année 2006, avec une hausse de 35 pour cent du taux de scolarisation des enfants rapatriés dans les principales zones de retour.

Production vivrière : mille six cents familles rapatriées ont reçu des semences et des lots d'outils, et quelque 50 associations d'agriculteurs ont été mises en place, ce qui a permis une amélioration sensible des possibilités d'autosuffisance pour les communautés de rapatriés. Toutefois, de nombreuses familles n'ont pas pu recevoir ces lots d'outils en raison de difficultés logistiques rencontrées par la FAO, partenaire de l'UNHCR pour cette opération.

Santé et nutrition : l'UNHCR a organisé des séances de sensibilisation sur le VIH et le SIDA, ainsi que sur le paludisme, à l'intention de tous les rapatriés qui faisaient halte dans les centres d'accueil. Dix postes de santé ont été construits et/ou réhabilités dans les principales communautés accueillant des rapatriés. Les réfugiés qui avaient des besoins particuliers et vivaient dans les alentours de Luanda ont bénéficié d'une aide médicale.

Services communautaires : tous les rapatriés ayant des besoins particuliers ont bénéficié d'une assistance au cours de leur séjour dans les centres d'accueil. À Moxico, des formations professionnelles ont été dispensées à plus de 50 pour cent des rapatriés afin de les aider à atteindre l'autosuffisance.

Transport et logistique : dans les centres de transit, les rapatriés ont bénéficié de services de transport vers leurs régions de destination ou reçu des indemnités en espèces.

Au cours de l'année, quelques réfugiés ont reçu une aide pour regagner leur pays, principalement la RDC.

Vivres : le PAM a distribué une ration alimentaire de trois mois à tous les rapatriés qui ont transité par les centres d'accueil de l'UNHCR. Les rapatriés regagnant le pays par leurs propres moyens ont également bénéficié d'une aide, mais pas toujours pour la période complète de trois mois, en raison de difficultés de financement rencontrées par le PAM. Les réfugiés ayant des besoins particuliers ont reçu des rations alimentaires du PAM pour 12 mois supplémentaires.

Contraintes

En raison de difficultés financières, le PAM a mis fin à ses services de transport aérien de passagers et de marchandises vers les régions de retour, ce qui a nui aux activités de rapatriement comme de réintégration. Dans presque tous les cas, à la saison des pluies, l'avion était le seul moyen de transport mis à la disposition de ces communautés par le PAM. En conséquence, l'UNHCR a été contraint de fermer plusieurs bureaux extérieurs plus tôt que prévu.

La mise en œuvre de l'Initiative pour la réintégration durable a été entravée par la faiblesse des capacités au niveau des autorités provinciales et locales, l'insuffisance de la coordination entre diverses entités gouvernementales et le manque de fonds. La présence insuffisante des ONG dans les principales régions de retour des réfugiés est restée une préoccupation majeure, de même que la réticence de certains donateurs à soutenir des initiatives orientées sur le développement dans un pays riche en ressources naturelles.

Concernant les réfugiés, les ministères et autres organismes publics impliqués dans les questions d'asile ne disposaient pas des cadres juridiques et des budgets nécessaires pour s'acquitter de leurs responsabilités.

Informations financières

En 2006, les donateurs ont fourni un appui conséquent à l'opération en Angola, tout en indiquant qu'ils n'alloueraient plus de contributions aux efforts de rapatriement. La poursuite des activités de rapatriement en 2006 a réduit les ressources humaines et financières disponibles pour la réintégration.

Les dépenses de l'UNHCR en Angola sont en baisse depuis le lancement des opérations de rapatriement librement consenti en 2003. En 2006, les activités de réintégration ont représenté l'essentiel des dépenses, l'UNHCR s'attachant à soutenir l'Initiative gouvernementale pour la réintégration durable dans les principales zones de retour des réfugiés. Une part moins importante du budget a servi à aider la population réfugiée en Angola, peu nombreuse, et à renforcer les capacités d'asile du Gouvernement.



UNHCR/J. Reiden

Avec le soutien de l'UNHCR, des rapatriées construisent elles-mêmes un centre pour femmes dans le nord-est de l'Angola.

Organisation et mise en œuvre

Gestion

Les opérations de l'UNHCR ont été gérées par la délégation de Luanda, ainsi que par deux sous-délégations et sept bureaux extérieurs. Tous les bureaux extérieurs, à l'exception de celui de Menongue, seule antenne de l'Organisation dans le sud du pays, ont été fermés au cours de l'année à mesure que les mouvements de rapatriement diminuaient.

Au début de l'année, les opérations étaient appuyées par 105 personnes, à savoir 40 fonctionnaires internationaux et 65 collaborateurs nationaux. Fin 2006, l'UNHCR avait réduit son effectif à 74 personnes, à savoir 32 fonctionnaires internationaux et 42 collaborateurs nationaux.

Collaboration avec les partenaires

Afin de garantir une large participation à l'Initiative pour la réintégration durable, en 2006, l'UNHCR a collaboré avec plus de 50 partenaires d'exécution et partenaires opérationnels, parmi lesquels des organismes gouvernementaux, des agences des Nations Unies et des

institutions intergouvernementales, ainsi que des ONG internationales et nationales. Un mémorandum d'accord a été signé avec le PAM pour assurer l'aide alimentaire aux rapatriés et aux réfugiés. D'autres partenaires ont contribué aux opérations en tant que partenaires d'exécution. Parmi les aspects importants, il convient de souligner les relations entretenues par l'UNHCR avec le ministère de l'Assistance sociale et de la Réintégration, son homologue direct en Angola, ainsi qu'avec les instances administratives des zones ciblées par l'Initiative pour la réintégration durable.

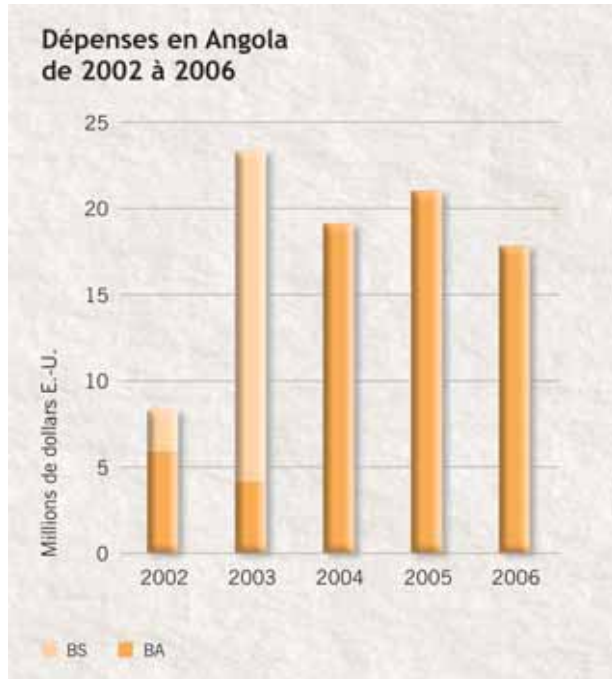
Évaluation générale

L'opération de rapatriement librement consenti ayant été reconduite pour une quatrième année, l'UNHCR a pu atteindre son objectif, qui était d'offrir à tous les Angolais réfugiés dans des camps des pays voisins la possibilité de regagner leur pays. Cependant, cet objectif n'a pas encore été réalisé pour les réfugiés qui se sont installés spontanément dans ces pays ; il a donc été décidé de prolonger les activités de rapatriement depuis la RDC et la Zambie pendant la première partie de l'année 2007.

Le lancement officiel de l'Initiative pour la réintégration durable en mars 2006 a consacré la réalisation du principal objectif de l'UNHCR en matière de réintégration. Pour remédier aux lacunes décelées dans les principales zones de retour, l'Organisation doit s'en remettre à ses partenaires. D'ici le retrait de l'UNHCR des zones de retour

à la fin de l'année 2007, la délivrance de papiers d'identité demeurera une priorité. Selon les estimations, environ 50 pour cent des rapatriés sont dépourvus de documents d'identité.

En ce qui concerne les aspects juridiques de l'intégration sur place des Congolais (RDC) réfugiés depuis longtemps en Angola, les premiers progrès réalisés sont prometteurs. Ceci restera l'un des axes prioritaires de l'action que l'UNHCR entend mener en Angola en 2007.



Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : *Comité do Reconhecimento do Direito de Asilo*; Direction nationale de l'assistance et de la promotion sociale; Direction provinciale des eaux et de l'assainissement, Zaïre; Direction des travaux publics, Zaïre; ministère de l'Assistance et de la Réinsertion sociale à Bengo, Kabinda, Menongue, Moxico, Uíge et Zaïre; ministère de la Famille et de la Condition féminine, Service des étrangers et des migrants.

ONG : *Ação Integrada para o Desenvolvimento das Comunidades*, AHA, *Associação Cristã de Desenvolvimento em Angola*, *Associação de Apicultores de Moxico*, *Associação de Conservação Ambiental e Desenvolvimento Integrado Rural*, Caritas (Maquela), Caritas (Zaïre), *Cruz Vermelha Angolana de Kuando Kubango*, *Cruz Vermelha Angolana de Moxico*, CUAMM, *Development Workshop*, *Dom Bosco*, *Flor da Vida*, *Fraternidade Capuchina De Nagage*, Halo Trust, *Igresia Evangélica dos Irmãos em Angola*, INTERSOS, *Kukwava*, MAG, Malteser, MEDAIR, MENTOR, *Organização de Ajuda para o Desenvolvimento Comunitário*, OXFAM, *Salva Vida*, *Solidaridade e Desenvolvimento do Campo*, Service jésuite des réfugiés, *União para o Desenvolvimento Social*, Vision mondiale.

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux : Directions provinciales du Service des étrangers et des migrations, Directions provinciales de la planification et de la statistique à Moxico, Kuando Kubando, Zaïre, Uíge, Lunda Norte et Cabinda; Gouvernements des provinces de Moxico, Kuando Kubando, Zaïre, Uíge, Lunda Norte et Cabinda; ministère de la Justice (à l'échelon national et dans les provinces de Kuando Kubango et Zaïre); ministère de l'Assistance et de la Réinsertion sociale, ministère de la Planification et de la Statistique.

Autres : Banque mondiale, *Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit*, FAO, FNUAP, HCDH, OIT, OMS, ONUSIDA, PAM, PNUD, UNESCO, UNICEF, UNIFEM, VNU.

Budget, revenus et dépenses (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenu issu des contributions ¹	Autres fonds disponibles ²	Total fonds disponibles	Total des dépenses
BA	21 186 532	7 716 231	10 229 486	17 945 716	17 798 069
BS ³	497 500	0	0	0	0
Total	21 684 032	7 716 231	10 229 486	17 945 716	17 798 069

¹ Inclut le revenu issu des contributions affectées au niveau du pays.

² Inclut les prélèvements de l'UNHCR sur les contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

³ Les chiffres du BS s'appliquent au rapatriement et à la réintégration des réfugiés congolais en République démocratique du Congo. Le budget n'inclut pas un prélèvement de 7 pour cent, opéré sur les contributions pour couvrir les dépenses d'appui indirectes de l'UNHCR.

Rapport financier (dollars E.-U.)		
Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours	Projets des années précédentes
	Budget-programme annuel	Budgets-programmes annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	4 448 829	0
Abris et infrastructures	690 842	885 086
Activités génératrices de revenus	167 476	12 424
Appui opérationnel (aux partenaires)	913 441	256 099
Assainissement	406	400
Assistance juridique	969 525	59 558
Besoins domestiques	129 178	0
Eau	352 659	11 999
Éducation	732 420	237 632
Production vivrière	514 914	(5 313)
Santé et nutrition	619 458	99 576
Services communautaires	249 591	62 686
Sylviculture	3 800	0
Transport et logistique	2 785 175	301 112
Versements aux partenaires d'exécution	2 360 887	(1 921 260)
Sous-total opérationnel	14 938 602	0
Appui au programme	2 859 467	0
Total des dépenses	17 798 069	0
Annulation sur les dépenses des années précédentes		(178 471)
Versements aux partenaires d'exécution		
Paiements effectués	6 765 099	
Rapports reçus	(4 404 212)	
Solde	2 360 887	
Rapport des années précédentes		
Versements aux partenaires d'exécution		
Dû au 1 ^{er} janvier		2 623 167
Rapports reçus		(1 921 260)
Remboursés à l'UNHCR		(263 963)
Ajustements		14
Solde		437 958